



Groupement des Parlementaires du Hainaut
Saison 2016-2017

PV n° 05 : réunion du 05 Décembre 2016 à 19.00 à Fleurus.

Présents : F. Appels, R. Appels, D. Hanotiaux, J. Lecrivain, J.M. Tagliafero, M. Fohal; A. Dupont, Pascal Lecomte ; J.M. Raquez, C. Grégoire

Excusés: B. Sherpereel, I. Delrue, Ch. Notelaers

Invités : L. Lopez

1. Approbation du PV 04 de la saison 2016-2017

Le PV n°04 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport et commentaires sur les réunions auxquelles ont participé nos membres

- Le groupe regrette la demande d'interruption de l'AG par le groupement de Liège et estime que celle-ci n'avait pas de fondement.

3. Changement de Secrétaire du Groupement

A la demande du Secrétaire actuel Jean-Marc Tagliafero il est accepté à l'unanimité son remplacement par son adjoint Michel Fohal. Ce remplacement sera effectif à dater du 01/01/2017. Nous souhaitons à Jean-Marc un bel avenir dans le Basket belge et plus précisément dans le travail qu'il aimerait entreprendre pour notre province en mettant l'ensemble de ses connaissances et de son expérience dans la promotion de notre sport à l'élaboration de nouveaux championnats jeunes régional et national.

4. Groupe de travail concernant la réforme des championnats jeunes régionaux

Michel Fohal nous représentera à ce groupe de travail. Les objectifs de notre Groupement seront :

- Arriver à un consensus à la fin janvier 2017
- Intégrer le CP aux discussions
- Reprendre l'ensemble des idées des différents Parlementaire afin de construire une réforme touchant le maximum de sensibilités

5. Articles proposés à modification lors de l'AG de mars 2017

Comme l'agenda de la Commission Législative le prévoit, notre Président a transmis à l'ensemble des autres groupements de l'AWBB ainsi qu'au CA les articles que le Hainaut souhaite proposer à modification :

- PC 53 : « mercato » entre équipes du même club en janvier.
- Réécriture du PC 89 afin de clarifier l'article

Le Groupement regrette une fois de plus qu'aucun autre groupement ni le CDA n'ont respecté ce calendrier.

5. Courrier

Néant

6. Divers

- Assurance RC Dirigeant de clubs : Le groupement se demande si une « obligation » d'y adhérer est la bonne solution. Le Secrétaire Général nous donne quelques explications et nous confirme que si l'ensemble des clubs n'adhère pas, la prime devra être revue à la hausse. Il est également souligné que les assurances actuellement en cours devront être reprise par celle qui est proposées par le CDA. Ce qui sera préjudiciable aux clubs disposant déjà de cette assurance à un coût moindre que celui proposé par la fédération. L'imposition de changer de compagnie n'est pas à imposer systématiquement.

Fin de réunion à 21.00 heures

APPELS Fabrice
Président

TAGLIAFERO JM
Secrétaire